

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-2257

présenté par

M. Jean-Pierre Vigier, M. Bazin, Mme Boëlle, M. Sermier, Mme Brenier, Mme Audibert, Mme Corneloup, M. Cordier, M. Cinieri, M. Quentin, M. Le Fur, M. Ramadier, M. Bourgeaux, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Bony, Mme Porte, M. Saddier, M. Forissier, Mme Serre, M. Hetzel, M. Viala, M. Rémi Delatte et M. de Ganay

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 12, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.